

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTMEDY
N°23**

Séance du 12 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq le 12 mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme AARNINK GEMINEL Dominique, M. ADNET Yannick, Mme BON Evelyne, M. DUMONT Eric, Mme LAUNOIS Sylvie, Mme LEBRET Bernadette, M. LECRIQUE Yves, M. LEONARD Claude, M. LEONARD PIERRE, M. LEROY Michel, M. PIERRE Bernard

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. KIPS Laurent, Mme PALMIERI Virginie

Date de la convocation
03 mars 2025

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BIGOT Carole, M. BORD Jérôme, Mme CORVISY Aurore, Mme FOURRE Mélanie, M. MATHIEU Jérôme

Date d'affichage
17 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme LAUNOIS Sylvie

17 mars 2025
et publication du
17 mars 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Pierre LEONARD., après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	542 245,96
- un excédent reporté de :	130 376,56
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	672 622,52
- un déficit d'investissement de :	849 116,28
- un excédent des restes à réaliser de :	277 638,30
Soit un besoin de financement de :	571 477,98

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	672 622,52
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	571 477,98
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	101 144,54
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	849 116,28

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MONTMEDY

Le Maire, Pierre LEONARD

le(s) secrétaire(s) de séance